

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413311678

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

**OBJET : Subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la chasse et de la pêche -
2ème répartition.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la chasse et la pêche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 23 du 14 décembre 2018, l'assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation chasse et pêche.

Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectations.

Pour cette deuxième répartition des crédits de subvention 2019, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 49 700 € selon le détail suivant :

- 47 000 € en fonctionnement pour 9 demandes de subventions déposées par 9 associations,
- 2 700 € en investissement pour 1 demande de subvention déposée par une association.

Les répartitions proposées pour chacune de ces demandes sont jointes en annexe.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL